



Réunion du Bureau

30 août 2024

Compte-rendu

Présents : Guy Bidault, Michèle Costa, Xavier Dippe, Claude Febvay, Daniel Catois, Christian Sauvage, Jean Chauvin.

Excusés : Catherine Sauleau, Evelyne Surin et Jean-Marie Renard.

La réunion débute à 16h05.

L'ordre du jour est le bilan de la préparation de la journée des associations de Nogent-le-Rotrou, la préparation de la Rando d'octobre, la campagne de renouvellement des adhésions pour 2024-2025, le calendrier des activités à venir et notamment de la sortie annuelle.

➤ **Forum des Associations de Nogent-le-Rotrou**

La manifestation a lieu le dimanche 8 septembre prochain au lieu habituel et aux horaires habituels. Les Sentiers du Perche ont un stand et assurerons une permanence (Guy, Xavier, Jean-Marie, Christian, Claude, Jean, ...). Le rendez-vous pour le montage est 9h.

Outre les affiches, banderoles et décorations habituelles, nous mettrons à la disposition du public : 200 exemplaires du dépliant (Jean s'occupe de leur impression chez Duplik, et d'une cinquantaine de dossier d'adhésion (Xavier s'occupe de la reproduction).

NB : le dépliant concerne le programme des Sentiers du Perche pour 2024-2025. En janvier prochain une réédition sera faite pour le programme 2025.

➤ **Préparation de la Rando d'Octobre**

• **Inscriptions, publicité et appel aux bénévoles**

Inscrits à ce jour : 15

Affiches A3 et A4, Flyers à distribuer.

Des courriers ont été envoyés par Xavier aux associations locales, aux anciens marcheurs et aux comités départementaux FFRP voisins. L'appel aux bénévoles a été envoyé à tous les adhérents de notre association en même temps que les bulletins d'adhésions.

Des annonces sont prévues sur SWEET FUN et d'autres radios locales, Val d'Huisne Publicité, les réseaux sociaux, Rando Perche, ... Panneaux lumineux (Margon), banderoles (hors commune de Nogent-Le-Rotrou).

Un dossier de presse est en préparation pour l'Echo et Le Perche-l'Action avec l'organisation d'une conférence de Presse (Guy),

La campagne de publicité peut commencer à la mi-septembre.

• **Répartition des tâches et calendrier**

→ Tâches administratives : les déclarations en Préfectures sont faites. Il faut prendre contact avec les Mairies et notamment celle de Nogent-le-Rotrou concernant le parcours du Canal d'Arcisses.

- Bénévoles : réunion de tous les bénévoles le **mardi 1er octobre à 15h** à la Mairie de Margon pour répartition des tâches dont balisage, accueil, logistique (barnums...)
- Logistique matérielle : 3 barnums et 2 tables par barnums : Moulin-Grignon, La Ferrière, Ozée-Arcisses. Il faut trouver 2 barnums (Nogent-le-Rotrou, Michel Paysan, Manuel Trappenard, Trizay et Saint-Jean-Pierre-Fixte) Il faut voir les maires, les propriétaires et voisins. Pour le montage il faut au moins 4 personnes le matin avant le départ.
- Sécurité : Patrick Sauleau sera sollicité pour suppléer Claude Febvay.
- Ravitaillements : responsable Jean-Marie Renard. Prévoir des bidons d'eau pour lavages divers.
- Feuilles de route : garder le même commentaire
- Prévoir un panneau « touristique » pour une explication « Maquis de Plainville » panneau de 1,5m x 1m pour les marcheurs (Marolles-les-Buis) et un peu plus petit (A3) à la Chapelle-des-Noyers.
- Repas de fin de journée.

➤ **Renouvellement des adhésions pour l'année 2024-2025**

L'affiliation des Sentiers du Perche à la FFRP sera faite par Xavier.

Traitement des adhésions :

- Les inscriptions sont reçues par Xavier qui s'occupe des chèques.
- Michèle Costa et Jean Chauvin s'occupent de la partie administrative :
Enregistrement des adhérents.
En fonction de l'indication portée sur le bulletin d'adhésion Michèle imprime les cartes de membres. Elle va récupérer l'imprimante auprès de Jean-Marie.
- La distribution des cartes se fera, une fois par mois, au départ des randos (avec annonce dans le planning du site ?). La distribution principale se fera lors de la Rando du Beaujolais nouveau, le 21 novembre. En cas de non-distribution, et sur demande de l'adhérent, le Bureau pourra envoyer la carte par courrier (demande effectuée avec une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur).

➤ **Manifestations à venir**

- **Repas de fin d'année (7 décembre)**

Tout est arrêté : salle réservée, orchestre et traiteur qui propose 2 menus au choix au même prix que l'an passé.

Le prix sera fixé lors d'une prochaine réunion du bureau en fonction du budget prévisionnel.

- **Réunion des animateurs avant la fin de l'année**

Guy réunira l'ensemble des animateurs accompagnateurs des randonnées avant la fin de l'année.

- **Sortie annuelle (5 juin 2025)**

Conformément aux décisions du précédent bureau et dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation de cette sortie annuelle, Jean Chauvin a élaboré un projet de questionnaire aux adhérents. Ce projet (annexé au présent procès-verbal) sera diffusé par e-mail comme les autres informations et pourra être rempli en ligne sur le site des Sentiers du Perche. Jean en assurera le traitement et présentera les enseignements lors de la prochaine Assemblée Générale.

Pour la prochaine sortie, compte-tenu des délais de réservation (transport notamment), il n'est pas prévu de changer la formule. Jean a présenté plusieurs projets (Angers en train, Alpes mancelles en co-voiturage, ...).

Le bureau s'est prononcé en faveur d'une sortie à **Giverny** en car avec une visite de la maison et du jardin de Claude Monet et d'une randonnée (circuit de 7km mais avec quelques dénivelés). Evelyne Surin et Jean Chauvin sont chargé de l'élaboration du projet.

La prochaine réunion est fixée au mardi 24 septembre à 16h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h20.

Le secrétaire de séance,
Jean Chauvin

Le Président,
Guy Bidault

ENQUÊTE SUR LA SORTIE ANNUELLE

Les Sentiers du Perche organisent chaque année une sortie qui permet dans la plus grande convivialité de passer une journée ensemble autour d'un site à visiter, d'une animation/spectacle, d'une petite randonnée et d'un pique-nique sorti des sacs.

Au cours des années passées nous avons expérimenté des formules différentes avec des réussites et quelques insatisfactions. Le coût du transport, le prix des entrées de sites ont entraîné une augmentation importante du prix d'inscription. La limitation du nombre de places disponibles (car et spectacle !) et les frustrations qui en découlent nous préoccupent.

Nous souhaitons donc avoir votre avis sur l'organisation et nous vous proposons un petit questionnaire à ce sujet.

Lieu d'excursion :

Votre choix est fonction :

- de l'animation ou spectacle proposé
- des visites patrimoniales (château, village,...)
- de la notoriété touristique (boutiques, ...)
- du cadre naturel (randonnée, ...)

Transport :

Vous préférez :

- le car
- le train
- le co-voiturage

durée aller

- moins de 2 heures
- moins de 3 heures
- 4 heures

Prix par personne :

- moins de 50€
- de 50€ à 75€
- jusqu'à 100€

Suggestions de lieu(x) d'excursion :

Autres suggestions :